

**Questions financières et budgétaires – Rapport du Sous-groupe
sur les finances
État des contributions annuelles**

Mesures requises :

Le Comité permanent est invité à prendre note :

- i) de l'état des contributions annuelles ;
- ii) des mesures énumérées aux paragraphes 12, 13 et 14 en vue de continuer d'encourager le versement des contributions annuelles ;
- iii) des changements dans les contributions annuelles à recevoir et dans les provisions annuelles pour les contributions à recevoir ; et
- iv) de l'état actuel des contributions volontaires des Parties contractantes de la région Afrique.

Contexte

1. L'Article 6.6 de la Convention stipule :

« Chaque Partie contractante contribue à ce budget selon un barème des contributions adopté à l'unanimité des Parties contractantes présentes et votantes à une session ordinaire de la Conférence des Parties contractantes. »

2. Les contributions annuelles (obligatoires) des Parties contractantes servent à financer le budget administratif de la Convention. Chaque année, le Secrétariat facture les contributions annuelles aux Parties. La facturation en francs suisses (CHF) est basée sur le budget administratif approuvé et le barème des quotes-parts établi par les Nations Unies, ajusté au prorata des États qui sont Parties à la Convention au début de l'année.

3. Dans les paragraphes 17 et 18 de la Résolution XIII.2, *Questions financières et budgétaires*, la Conférence des Parties contractantes :

« 17. EXHORTE les Parties contractantes ayant des arriérés de contributions à redoubler d'effort pour les régler le plus rapidement possible afin de renforcer la viabilité financière de la Convention grâce aux contributions de toutes les Parties ; » et

« 18. CHARGE le Secrétariat de contacter les Parties contractantes ayant des arriérés de contributions de plus de trois ans pour les aider à définir les solutions appropriées qui leur permettront de rectifier la situation et de solliciter un plan de paiement des contributions et

rendre compte à chaque réunion du Comité permanent et session de la Conférence des Parties contractantes sur les mesures prises à cet égard et les résultats obtenus ; et DÉCIDE que le Comité permanent continuera d'étudier les mesures appropriées concernant les Parties n'ayant pas réglé leurs arriérés de contributions ni soumis de plan de paiement à cet effet ».

État des contributions annuelles au 31 décembre 2018

4. Le tableau de l'annexe 1 présente, pour chaque Partie contractante, figurant dans l'ordre alphabétique, l'état des contributions au 1^{er} janvier 2018, tous les versements reçus en 2018 et l'état des contributions au 31 décembre 2018.
5. Au 31 décembre 2018, 820 000 CHF de contributions dues en 2018 étaient encore à recevoir, ce qui correspond à 16,9 % des contributions attendues pour 2018 (se montant à 4 845 000 CHF). Le total dû pour les années précédentes s'élevait à 676 000 CHF. En conséquence, les contributions totales dues mais non reçues à cette date s'élevaient à 1 496 000 CHF, ce qui représentait une diminution de 390 000 CHF par rapport au total équivalent au 31 décembre 2017, soit une diminution de 20,7 %.
6. Les contributions pour 2018 qui n'étaient pas reçues, partiellement ou dans leur intégralité, au 31 décembre 2018, concernaient 96 Parties contractantes (en comparaison avec 89 à la fin de 2017).
7. En 2019, au 30 avril, 14 Parties contractantes avaient versé leurs contributions pour 2018 et les années précédentes, pour un total de 280 000 CHF. En outre, 37 Parties contractantes avaient versé leurs contributions ou une partie de leurs contributions pour 2019, pour un total de 1 086 000 CHF.
8. Le tableau 1 ci-dessous présente l'état des contributions entre 2014 et 2018 et la provision correspondante pour non-recouvrement des contributions. La provision pour non-recouvrement des contributions a été réduite de 57 000 CHF pour atteindre 663 000 CHF à la fin de 2018.

Tableau 1 : État des contributions et provision pour non-recouvrement, 2014-2018 (en milliers de CHF)

Description	2014	2015	2016	2017	2018
Contributions obligatoires des Parties contractantes	3779	3779	3779	3779	3779
Contribution volontaire des États-Unis d'Amérique	1066	1066	1066	1066	1066
Contributions cumulatives non reçues	943	1349	1277	1886	1496
Provision pour non-recouvrement (c'est-à-dire provision pour les contributions non reçues)	483	691	653	720	663

9. La provision pour 2018 a été calculée conformément à la méthodologie utilisée par d'autres conventions et approuvée dans la Décision SC53-36, avec 20 % de provision sur les contributions non reçues en deux ans, 60 % sur les contributions non reçues en trois ans, 80 % sur les contributions non reçues en quatre ans et 100 % sur les contributions non reçues en cinq ans ou plus.

10. Au 31 décembre 2018, 108 Parties contractantes avaient versé leurs contributions jusqu'à 2017 inclus (par comparaison à 113 Parties qui, à la fin de 2017, avaient versé leurs contributions jusqu'à 2016 inclus). Sur ces 108 Parties, 74 avaient aussi versé la totalité de leurs contributions pour 2018. Onze Parties contractantes avaient déjà versé un total de 670 000 CHF en 2018 pour leurs contributions de 2019. Le Secrétariat note, avec satisfaction, le versement prompt et régulier de ces Parties contractantes.
11. Le tableau 2 ci-dessous présente une ventilation des soldes de contributions dues en fonction de l'année où elles sont dues, au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2018. Les soldes de contributions dues pour plus de trois ans sont passés de 363 000 CHF au 31 décembre 2017 à 425 000 CHF au 31 décembre 2018. Le tableau 2 présente aussi une diminution globale des soldes de contributions dues, de 390 000 CHF.

Tableau 2 : Soldes des contributions dues, 31 décembre 2018 par rapport à 31 décembre 2017

Année due	Soldes des contributions dues (milliers de CHF) 31/12/2017	Soldes des contributions dues (milliers de CHF) 31/12/2018	Différence (milliers de CHF) (2017-2018)
2009 ou avant	100	96	-4
2010	26	21	-5
2011	42	41	-1
2012	45	44	-1
2013	70	67	-3
2014	80	76	-4
2015	261	80	-181
2016	295	100	-195
2017	967	151	-816
2018		820	820
Total	1 886	1 496	-390

Mesures pour 2019

12. Conformément à la Résolution XIII.2, paragraphe 18, le Secrétariat continuera de dialoguer avec les Parties contractantes à propos des contributions non reçues et en particulier avec celles qui ont plus de trois années de retard à la fin de 2018, y compris les Parties contractantes qui n'ont jamais versé de contributions.
13. Conformément à la Décision SC54-26, et conformément aux pratiques d'autres conventions, le Secrétariat continue de publier l'état des contributions mis à jour sur le site web de la Convention de Ramsar sur une base mensuelle¹, dans la même présentation que l'état des contributions présenté dans l'annexe 1.
14. Dans le paragraphe 19, la Résolution XIII.2 « *DEMANDE aux représentants régionaux siégeant au Comité permanent d'approcher les Parties de leurs régions respectives qui ont des arriérés de contributions pour les encourager à définir des solutions appropriées afin de rectifier la situation* ». Les représentants régionaux peuvent souhaiter communiquer au Comité permanent

¹ Voir https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/status_contributions.pdf; le tableau est également accessible à l'adresse <https://www.ramsar.org/fr/a-propos/le-secretariat-de-ramsar>.

leurs efforts, leurs résultats et leurs difficultés en matière d'application de cette demande de la 13^e Session de la Conférence des Parties contractantes (COP13).

Contribution africaines volontaires

15. À la COP10, dans la Résolution X.2, *Questions financières et budgétaires*, paragraphe 23, les Parties contractantes d'Afrique dont la contribution annuelle était fixée à moins de 2000 CHF ont décidé de porter leur contribution à ce niveau. La différence entre le montant de 2000 CHF et leur contribution obligatoire devenait une contribution volontaire spécifiquement allouée aux Initiatives régionales Ramsar africaines.
16. Les contributions volontaires reçues des Parties contractantes de la région Afrique en 2018 (concernant 2018 et les années précédentes) se sont élevées à 7000 CHF nets. Ce montant augmente le total cumulatif des contributions volontaires de la région Afrique reçues, de 113 000 CHF à la fin de 2017 (SC54-7.2 Annexe 2) à 120 000 CHF pour la période de 2009 à la fin de 2018. Les contributions volontaires reçues de la région Afrique durant cette période figurent en annexe 2.
17. Toutes les contributions volontaires de la région Afrique allouées aux Initiatives régionales (CVA) entre 2009 et 2015 ont été enregistrées sous le projet WACOWET (Initiative régionale Ramsar pour les zones humides de la zone côtière ouest-africaine). Depuis 2015, les contributions volontaires de la région Afrique ont été versées au projet CVA.
18. L'étude de supervision de l'UICN (DOC. SC55-8.2) identifiait 1) le montant combiné de 113 000 CHF de contributions CVA reçues sous les projets WACOWET et CVA durant la période 2009-2017, ii) le solde excédentaire combiné de WACOWET et CVA au 31 décembre 2017 qui était de 80 000 CHF (49 000 + 31 000 CHF) et iii) un montant net de 33 000 CHF nécessaire pour reconstituer le projet CVA.
19. La Décision SC54-26 (voir *Rapport et Décisions de la 54^e Réunion du Comité permanent*, annexe 5, Rapport du Sous-groupe sur les finances, tableau 2) autorisait les transferts de 29 000 CHF de WACOWET pour compléter le financement des délégués parrainés à la COP13, et de 20 000 CHF de WACOWET vers le projet CVA.
20. Le solde, au 31 décembre 2018, des contributions volontaires de la région Afrique est de 91 000 CHF. Un résumé de ce solde figure au tableau 3 ci-dessous. Conformément à la Résolution XIII.2, paragraphe 24, le Secrétariat informera les Initiatives régionales Ramsar d'Afrique de ce solde. Dans la même Résolution, les Initiatives régionales d'Afrique sont invitées à soumettre des demandes au Secrétariat pour accéder aux fonds disponibles conformément aux dispositions de la Résolution XIII.9, *Initiatives régionales Ramsar 2019-2021*. Les Représentants régionaux à la 58^e Réunion du Comité permanent (SC58) seront invités à prendre une décision concernant les demandes soumises et à informer le Secrétariat en conséquence (Résolution XIII.2, paragraphe 25).

Tableau 3 : Solde des contributions volontaires de la région Afrique au 31 décembre 2018

	Solde des contributions volontaires de la région Afrique (en milliers de CHF)
Solde combiné des projets WACOWET et CVA au 31 décembre 2017 (Étude de supervision de l'UICN et annexe A des États financiers de 2017)	80
Montant net pour la reconstitution du projet CVA (Étude de supervision de l'UICN) (a)	33
Transfert de fonds de WACOWET pour compléter le financement pour les délégués parrainés à la COP13 selon la Décision SC54-26 (<i>Rapport et Décisions de la 54^e Réunion du Comité permanent</i> , annexe 5, Rapport du Sous-groupe sur les finances, tableau 2)	-29
Contributions CVA nettes reçues en 2018	7
Solde des contributions volontaires de la région Afrique	91

Notes : (a) le Secrétariat propose de transférer 33 000 CHF de l'excédent administratif au projet CVA non administratif (Voir document SC57 Doc.7.1, tableau 2)

Annexe 1

État des contributions obligatoires au 31 décembre 2018 (en CHF)

Pays	État au 1 ^{er} janvier 2018			Reçues en 2018			État au 31 décembre 2018		
	Non reçues pour les années précédentes	Prévues pour 2018	Reçues pour des années futures	Pour les années précédentes	Pour 2018	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2018	Reçues pour les années futures
Afrique du Sud	-	17,799	-	-	17,799	-	-	-	-
Albanie	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Algérie	-	7,872	-	-	-	-	-	7,872	-
Allemagne	-	312,403	-	-	312,403	-	-	-	-
Andorre	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	10,000	1,000	-	-	-	-	10,000	1,000	-
Argentine	43,616	43,616	-	43,616	-	-	-	43,616	-
Arménie	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Australie	-	114,272	114,272	-	-	114,250	-	-	114,250
Autriche	-	35,206	-	-	35,206	-	-	-	-
Azerbaïdjan	-	2,934	-	-	2,934	-	-	-	-
Bahamas	1,000	1,000	-	1,000	942	-	-	58	-
Bahreïn	2,151	2,151	-	2,151	2,151	-	-	-	-
Bangladesh	4,500	1,000	-	4,500	-	-	-	1,000	-
Barbade	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Bélarus	-	2,738	-	-	2,738	-	-	-	-
Belgique	-	43,274	-	-	43,274	-	-	-	-
Belize	6,000	1,000	-	-	-	-	6,000	1,000	-
Bénin	-0	1,000	-	-0	1,000	-	-	-	-
Bhoutan	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Bolivie (État plurinational de)	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Bosnie-Herzégovine	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Botswana	1,000	1,000	-	-	-	-	1,000	1,000	-
Brésil	517,050	186,933	-	517,050	-	-	-	186,933	-
Bulgarie	-	2,200	-	-	2,200	-	-	-	-
Burkina Faso	2,373	1,000	-	-0	-	-	2,373	1,000	-

Pays	État au 1 ^{er} janvier 2018			Reçues en 2018			État au 31 décembre 2018		
	Non reçues pour les années précédentes	Prévues pour 2018	Reçues pour des années futures	Pour les années précédentes	Pour 2018	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2018	Reçues pour les années futures
Burundi	3,151	1,000	-	-0	-	-	3,151	1,000	-
Cabo Verde	12,000	1,000	-	-	-	-	12,000	1,000	-
Cambodge	1,000	1,000	-	-	-	-	1,000	1,000	-
Cameroun	6,247	1,000	-	0	-	-	6,247	1,000	-
Canada	-	142,828	-	-	142,828	-	-	-	-
Chili	-	19,510	-	-	17,623	-	-	1,887	-
Chine	387,313	387,313	-	387,313	286,695	-	-	100,618	-
Chypre	-	2,103	-	-	2,103	-	-	-	-
Colombie	15,745	15,745	-	15,745	-	-	-	15,745	-
Comores	5,000	1,000	-	-	-	-	5,000	1,000	-
Congo	4,000	1,000	-	-	-	-	4,000	1,000	-
Corée, République populaire démocratique de		583					-	583	-
Costa Rica	-	2,298	147	-	1,917	-	-	234	-
Côte d'Ivoire	4,517	1,000	-	4,517	156	-	-	844	-
Croatie	-	4,841	-	-	4,841	-	-	-	-
Cuba	13,325	3,178	-	-	-	-	13,325	3,178	-
Danemark	-	28,556	-	-	28,556	-	-	-	-
Djibouti	15,000	1,000	-	-	-	-	15,000	1,000	-
Égypte	7,432	7,432	-	-	-	-	7,432	7,432	-
El Salvador	1,000	1,000	-	1,000	988	-	-	12	-
Émirats arabes unis	-	29,534	-	-	29,534	-	-	-	-
Équateur	9,580	3,276	-	-	-	-	9,580	3,276	-
Espagne	119,455	119,455	-	119,455	-	-	-	119,455	-
Estonie	-	1,858	-	-	1,858	-	-	-	-
Eswatini	5,000	1,000	-	-	-	-	5,000	1,000	-
État de Libye	53,754	6,112	-	5,651	-	-	48,103	6,112	-
États-Unis d'Amérique	-	1,065,799		-	1,065,799	55,054	-	-	55,054
Fédération de Russie	24,336	150,994	-	24,336	126,658	-	-	24,336	-

Pays	État au 1 ^{er} janvier 2018			Reçues en 2018			État au 31 décembre 2018		
	Non reçues pour les années précédentes	Prévues pour 2018	Reçues pour des années futures	Pour les années précédentes	Pour 2018	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2018	Reçues pour les années futures
Fidji	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Finlande	-	22,297	-	-	22,297	-	-	-	-
France	-	237,590	237,190	-	400	237,590	-	-	237,590
Gabon	4,000	1,000	-	-	-	-	4,000	1,000	-
Gambie	6,261	1,000	-	-	-	-	6,261	1,000	-
Géorgie	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Ghana	979	1,000	-	-	-	-	979	1,000	-
Grèce	-	23,030	-	-	23,030	-	-	-	-
Grenade	5,000	1,000	-	-	-	-	5,000	1,000	-
Guatemala	1,369	1,369	-	1,369	-	-	-	1,369	-
Guinée	4,000	1,000	-	-	-	-	4,000	1,000	-
Guinée équatoriale	4,000	1,000	-	-	-	-	4,000	1,000	-
Guinée-Bissau	19,367	1,000	-	-	-	-	19,367	1,000	-
Honduras	1,000	1,000	-	1,000	1,000	3	-	-	3
Hongrie	-	7,872	-	-	7,858	-	-	14	-
Îles Marshall	2,161	1,000	-	-0	-	-	2,161	1,000	-
Inde	-	36,037	-	-	-	-	-	36,037	-
Indonésie	-	24,644	-	-	24,644	-	-	-	-
Iran (République islamique d')	31,265	23,030	-	23,059	-	-	8,206	23,030	-
Iraq	6,308	6,308	-	-	-	-	6,308	6,308	-
Irlande	-	16,380	20,379	-	-	16,380	-	-	20,379
Islande	-	1,125	-	-	1,125	-	-	-	-
Israël	-	21,026	-	-	-	-	-	21,026	-
Italie	-	183,266	-	-	183,266	-	-	-	-
Jamaïque	-	1,000	-	-	1,000	15	-	-	15
Japon	-	473,323	-	-	473,323	-	-	-	-
Jordanie	1,000	1,000	-	1,000	-	-	-	1,000	-
Kazakhstan	-	9,339	-	-	9,339	-	-	-	-
Kenya	-	1,000	1,000	-	-	-	-	-	-

Pays	État au 1 ^{er} janvier 2018			Reçues en 2018			État au 31 décembre 2018		
	Non reçues pour les années précédentes	Prévues pour 2018	Reçues pour des années futures	Pour les années précédentes	Pour 2018	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2018	Reçues pour les années futures
Kirghizistan	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Kiribati	2,545	1,000	-	963	-	-	1,582	1,000	-
Koweït	-	13,936	-	-	13,936	-	-	-	-
Lesotho	2,000	1,000	-	1,000	-	-	1,000	1,000	-
Lettonie	-	2,445	-	-	2,445	-	-	-	-
Liban	5,104	2,249	-	2,249	-	-	2,855	2,249	-
Libéria	12,110	1,000	-	-	-	-	12,110	1,000	-
Liechtenstein	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Lituanie	-	3,521	-	-	3,521	-	-	-	-
Luxembourg	-	3,129	-	-	3,129	-	-	-	-
Macédoine du Nord	8,000	1,000	-	1,000	-	-	7,000	1,000	-
Madagascar	1,000	1,000	-	1,000	1,000	-	-	-	-
Malaisie	-	15,745	-	-	15,745	-	-	-	-
Malawi	1,000	1,000	-	-	-	-	1,000	1,000	-
Mali	-	1,000	7,055	-	-	-	-	-	6,055
Malte	1,000	1,000	-	1,000	1,000	-	-	-	-
Maroc	-	2,640	-	-	2,640	-	-	-	-
Maurice	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Mauritanie	19,577	1,000	-	-	-	-	19,577	1,000	-
Mexique	-	70,167	-	-	-	-	-	70,167	-
Monaco	1,000	1,000	-	1,000	-	-	-	1,000	-
Mongolie	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Monténégro	1,000	1,000	-	1,000	1,000	-	-	-	-
Mozambique	1,000	1,000	-	-	-	-	1,000	1,000	-
Myanmar	-	1,000	-	-	970	-	-	30	-
Namibie	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Népal	2,000	1,000	-	-	-	-	2,000	1,000	-
Nicaragua	1,000	1,000	-	-	-	-	1,000	1,000	-
Niger	10,192	1,000	-	-	-	-	10,192	1,000	-
Nigéria	61,222	10,219	-	-	-	-	61,222	10,219	-

Pays	État au 1 ^{er} janvier 2018			Reçues en 2018			État au 31 décembre 2018		
	Non reçues pour les années précédentes	Prévues pour 2018	Reçues pour des années futures	Pour les années précédentes	Pour 2018	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2018	Reçues pour les années futures
Norvège	-	41,514	-	-	41,514	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	13,104	-	-	13,104	-	-	-	-
Oman	4,978	5,525	-	-	-	-	4,978	5,525	-
Ouganda	1,000	1,000	-	1,000	1,000	1,000	-	-	1,000
Ouzbékistan	14,180	1,125	-	-	-	-	14,180	1,125	-
Pakistan	2,792	4,547	-	2,792	1,054	-	-	3,493	-
Palaos	15,000	1,000	-	-	-	-	15,000	1,000	-
Panama	-	1,662	-	-	1,662	108	-	-	108
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,000	1,000	-	-	-	-	1,000	1,000	-
Paraguay	1,000	1,000	-	-	-	-	1,000	1,000	-
Pays-Bas	-	72,465	-	-	72,465	-	-	-	-
Pérou	-	6,650	831	-	-	-	-	5,819	-
Philippines	-	8,068	183	-	7,885	-	-	-	-
Pologne	-	41,122	-	-	41,102	-	-	20	-
Portugal	44,968	19,168	-	19,168	-	-	25,800	19,168	-
République arabe syrienne	1,174	1,174	-	-	-	-	1,174	1,174	-
République centrafricaine	10,000	1,000	-	10,000	395	-	-	605	-
République de Corée	-	99,701	-	-	99,701	-	-	-	-
République de Moldavie	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
République démocratique du Congo	18,846	1,000	-	-	-	-	18,846	1,000	-
République démocratique populaire lao	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-

Pays	État au 1 ^{er} janvier 2018			Reçues en 2018			État au 31 décembre 2018		
	Non reçues pour les années précédentes	Prévues pour 2018	Reçues pour des années futures	Pour les années précédentes	Pour 2018	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2018	Reçues pour les années futures
République dominicaine	7,003	2,249	-	3,473	-	-	3,530	2,249	-
République tchèque	-	16,821	2,016	-	14,805	15,226	-	-	15,226
République-Unie de Tanzanie	8,000	1,000	-	-	-	-	8,000	1,000	-
Roumanie	-	8,997	-	-	8,997	-	-	-	-
Royaume-Uni	-	218,227	-	-	218,227	218,227	-	-	218,227
Rwanda	3,000	1,000	-	-	-	-	3,000	1,000	-
Sainte-Lucie	13,000	1,000	-	-	-	-	13,000	1,000	-
Samoa	1,000	1,000	-	1,000	-	-	-	1,000	-
Sao Tomé-et-Principe	11,000	1,000	-	-	-	-	11,000	1,000	-
Sénégal	-	1,000	-	-	-	-	-	1,000	-
Serbie	-	1,565	-	-	1,565	-	-	-	-
Seychelles	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Sierra Leone	1,377	1,000	-	-0	-	-	1,377	1,000	-
Slovaquie	-	7,824	-	-	7,824	-	-	-	-
Slovénie	-	4,107	-	-	4,107	-	-	-	-
Soudan	12,000	1,000	-	-	-	-	12,000	1,000	-
Soudan du Sud	4,000	1,000	-	-	-	-	4,000	1,000	-
Sri Lanka	-	1,516	-	-	1,516	-	-	-	-
Suède	-	46,746	-	-	46,746	-	-	-	-
Suisse	-	55,743	-	-	55,743	-	-	-	-
Suriname	3,000	1,000	-	-	-	-	3,000	1,000	-
Tadjikistan	-	1,000	-	-	1,000	-	-	-	-
Tchad	-	1,000	2,845	-	-	-	-	-	1,845
Thaïlande	-	14,229	-	-	14,229	-	-	-	-
Togo	1,000	1,000	-	1,000	-	-	-	1,000	-
Trinité-et-Tobago	3,324	1,662	-	-	-	-	3,324	1,662	-
Tunisie	2,742	1,369	-	-0	-	-	2,742	1,369	-
Turkménistan	5,542	1,271	-	-	-	-	5,542	1,271	-

Pays	État au 1 ^{er} janvier 2018			Reçues en 2018			État au 31 décembre 2018		
	Non reçues pour les années précédentes	Prévues pour 2018	Reçues pour des années futures	Pour les années précédentes	Pour 2018	Pour les années futures	Non reçues pour les années précédentes	Non reçues pour 2018	Reçues pour les années futures
Turquie	-	49,777	-	-	49,777	-	-	-	-
Ukraine	-	5,036	-	-	5,036	-	-	-	-
Uruguay	5,202	3,863	-	5,202	3,863	-	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	177,542	27,920	-	-	-	-	177,542	27,920	-
Viet Nam	4,886	2,836	-	4,886	2,836	-	-	-	-
Yémen	10,000	1,000	-	-	-	-	10,000	1,000	-
Zambie	1,000	1,000	-	-	-	-	1,000	1,000	-
Zimbabwe	5,000	1,000	-	-	-	-	5,000	1,000	-
Total	1,886,560	4,845,083	385,918	1,210,493	3,651,025	657,854	676,067	820,039	669,753

Annexe 2

Contributions volontaires des Parties contractantes de la région Afrique

Partie contractante	Contributions volontaires versées au 31 décembre 2017 (CHF)	Contributions volontaires versées pour/ en 2018 (CHF)	Contributions volontaires totales reçues jusqu'au 31 déc. 2018 (CHF)	Total potentiel des contributions volontaires 2009-2018 (CHF)
Bénin	9 000	956	9 956	10 000
Botswana	6 000		6 000	10 000
Burkina Faso	0		0	10 000
Burundi	1 000		1 000	10 000
Cabo Verde	0		0	10 000
Cameroun	0		0	10 000
Comores	4 000		4 000	10 000
Congo	3 246		3 246	10 000
Congo, République démocratique du	0		0	10 000
Côte d'Ivoire	4 000		4 000	10 000
Djibouti	0		0	10 000
Eswatini	0		0	6 000
Gabon	1 625		1 625	10 000
Gambie	0		0	10 000
Ghana	5 000		5 000	10 000
Guinée	5 000		5 000	10 000
Guinée équatoriale	0		0	10 000
Guinée-Bissau	0		0	10 000
Kenya	9 000	1 000	10 000	10 000
Lesotho	3 795		3 795	10 000
Libéria	0		0	10 000
Madagascar (a)	8 000	-85	7 916	10 000
Malawi	5 929		5 929	10 000
Mali	9 000	1 000	10 000	10 000
Maurice	3 000	1 000	4 000	10 000
Mauritanie	0		0	10 000
Mozambique	3 000		3 000	10 000
Namibie	7 000		7 000	10 000
Niger	0		0	10 000
Ouganda	5 840	1 988	7 828	10 000
République centrafricaine	0		0	10 000
Rwanda	3 000		3 000	10 000
Sao Tomé-et-Principe	0		0	10 000
Sénégal	2 000		2 000	10 000
Seychelles	4 000		4 000	10 000
Sierra Leone	0		0	10 000
Soudan	0		0	10 000
Soudan du Sud	0		0	5 000
Tanzanie, République-Unie de	0		0	10 000
Tchad	9 000	1 000	10 000	10 000
Togo	1 191		1 191	10 000
Tunisie	0		0	5 080
Zambie	200		200	10 000
Zimbabwe	0		0	6 000
Total	112 826	6 860	119 686	422 080

Notes : (a) La contribution de Madagascar pour 2018 est nette de la contribution de 2018 reçue moins la correction faite en 2018 (Décision SC54-26).